

Critères de durabilité

Domaines thématiques	
1 Environnement	
Nature et biodiversité	Le projet est respectueux de la nature. Les écosystèmes sensibles, les espaces naturels et les zones protégées sont ménagés. Les effets négatifs à leur égard sont évités ou réduits. La biodiversité est favorisée.
Paysage	Le projet protège, préserve et met en valeur les caractéristiques du paysage et de ses éléments culturels ou architecturaux. Le projet renforce le potentiel récréatif et évite ou réduit la dégradation du paysage.
Ressources	Le projet augmente l'efficacité des ressources utilisées et minimise la consommation et la pollution des ressources naturelles, telles que l'eau, l'air, le sol et les matières premières. La planification tient compte d'une gestion attentive des déchets et des émissions sonores.
Energie	Le projet optimise la consommation d'énergie par des mesures d'économie et des décisions d'achat responsables; il mise sur les énergies renouvelables.
Climat	Le projet comporte des mesures visant à éviter et à réduire les émissions nocives pour le climat.
Mobilité	Les hôtes sont informés de l'accessibilité des lieux par des moyens de transport écologiques, ainsi que de la disponibilité de ces moyens sur place (service de transferts). Les hôtes sont incités à les utiliser. L'offre elle-même s'appuie exclusivement sur des transports écologiques.
2 Société	
Population	L'identité régionale est renforcée, les préoccupations de la population locale sont prises en compte, la population locale est impliquée et l'échange entre les hôtes et les habitants est encouragé.
Culture régionale	La culture locale est entretenue (traditions, matériaux régionaux); elle est thématisée et promue auprès des hôtes. Le projet contribue à la préservation et à l'amélioration de l'offre culturelle de la région et s'intègre au contexte culturel local.
Besoins spécifiques	L'accueil tient compte des clients ayant des besoins spécifiques (p. ex. personnes en fauteuil roulant, familles, seniors, personnes allergiques ou présentant des intolérances alimentaires). Les informations correspondantes sont disponibles en toute transparence.
Conditions de travail et égalité des chances	Les conditions de travail sont loyales et attrayantes pour le personnel (égalité des salaires, sécurité, santé, formation, formation continue, conciliation travail-famille, promotion de la diversité). L'égalité des chances est mise en œuvre de manière systématique.
Information et éducation des hôtes	Les aspects de la durabilité sont perceptibles par les clients. Les hôtes sont informés des aspects «durabilité» de l'offre. Cette communication est active et mise en avant. Si une réelle contribution à leur niveau est possible, les clients sont sensibilisés en ce sens.
Hospitalité et qualité	L'hospitalité est cultivée et la qualité des services est maintenue dans toutes ses dimensions. La satisfaction des clients est régulièrement sondée.
3 Economie	
Développement des marchés	Le projet a pour objectif d'obtenir une composition équilibrée de la clientèle. Il prend en considération l'impact écologique du voyage et renforce les marchés de proximité.
Emplois et économie régionale	Le projet crée des emplois, et l'offre intègre exclusivement des prestations et produits régionaux et locaux. Le commerce local est favorisé. Les ressources locales et les points d'attraction touristique de la région sont mis en valeur.
Innovation et avantages particuliers pour les clients	L'offre permet aux clients de vivre des expériences agréables et stimulantes. C'est un mélange attrayant qui présente des avantages particulièrement importants pour les clients grâce à sa qualité, son caractère unique, son contenu innovant et/ou sa référence explicite à la région. L'offre se caractérise par des idées et des approches durables et innovantes.
Coopérations	Un échange et un dialogue réguliers sont initiés et entretenus avec tous les groupes cibles. Les intérêts des partenaires de coopération et des principales parties prenantes sont connus. Les besoins des uns et des autres sont acceptés et pris en compte.
Résilience	Le projet est solide et conçu sur le long terme; il améliore la résilience de la région.
Rentabilité	Les dépenses de développement et les coûts d'exploitation du projet se justifient par rapport aux effets économiques visés. Le projet peut atteindre une rentabilité suffisante et, en ce qui concerne les investissements, il tient compte de la viabilité économique ainsi que de la compatibilité environnementale et sociale.